L'ALLIANCE INTERNATIONALE DES EMPLOYÉS DE SCÈNE, DE THÉÂTRE, TECHNICIENS DE L'IMAGE, ARTISTES ET MÉTIERS CONNEXES DES ÉTATS-UNIS, SES TERRITOIRES ET DU CANADA

IATSE OFFICIEL Bulletin

TROISIÈME TRIMESTRE 2008 VOLUME 13 NUMÉRO 3

SOMMAIRE

1 **Lettre du président Matthew D. Loeb**

2 **Message du secrétaire trésorier général James B. Wood**

La retraite du président international Thomas C. Short

L'élection du président international Matthew D. Loeb

3 **Affaires canadiennes discutées à San Diego – Californie**

4 **Nouvelles de la section locale 514**

CONTACT QUÉBEC
BULLETIN DE LIAISON DES SECTIONS LOCALES DU QUÉBEC
56 / MONTRÉAL
262 / MONTRÉAL
514 / MONTRÉAL
523 / QUÉBEC
667 / MONTRÉAL
863 / MONTRÉAL

DIRECTION
Robert Charbonneau

ÉDITIQUE
Chantal Gaudreault

IMPRESSION
Copies de la capitale

Publié à Québec quatre fois par année.

LETTRE DU PRÉSIDENT
MATTHEW D. LOEB

Prêts pour les élections

Depuis toutes ces années où j'ai été membre et officier de cette grande Alliance je n'ai jamais été aussi préoccupé que maintenant par l'avenir des États-Unis. Doté d'une puissance incomparable, notre pays et sa démocratie que nous chérissons tant a déjà suscité l'envie à travers le monde.

Depuis quelque temps cependant, le monde du travail, a essuyé de nombreuses attaques. Alors que nous travaillons sans relâche pour offrir les meilleurs services à nos membres notre existence même est menacée de toute part. Nous nous sommes battus longtemps et durement pour obtenir le droit de se syndiquer et ensuite négocier des contrats nous garantissant des salaires, des conditions et des avantages raisonnables pour que nos membres puissent vivre décemment et se retirer dans la dignité. Chaque travailleur américain mérite au moins cela.

Mais voilà que notre société est maintenant aux prises avec des saisies de maisons, avec une économie qui a grand besoin d'être remaniée, avec des hausses du prix de l'essence, avec très peu ou pas d'assurance santé et ainsi de suite.

Après plusieurs mois de primaires enlevantes, l'IATSE vient tout juste de donner son appui à Barak Obama comme candidat à la présidence des États Unis et quand vous lirez ce Bulletin il sera nommé candidat démocrate. Nous savons tous à quel point la stabilité est importante pour l'avenir de ce pays et nous devons travailler très fort pour retourner à la Maison blanche. Les sénateurs Obama et Clinton ont collaboré ensemble pour assurer une victoire des démocrates en novembre. Ils se sont tous les deux engagés à reconquérir la Maison blanche et à s'assurer que les voix des 35 millions de personnes qui ont participer à ces élections primaires historiques soient respectées et entendues à Denver. Le sénateur Obama a d'ailleurs insisté pour que le nom de la sénatrice Clinton soit en nomination pour favoriser l'unité et aussi démontrer sa propre reconnaissance pour la course historique qu'elle a mené en plus d'être la première femme de l'histoire du pays à participer à des primaires comme candidate. Au début du mois d'août, la sénatrice Clinton affirmait : « Après avoir écouté chacun de vous et forts d'un parti uni, nous allons élire le sénateur Obama comme président des États-Unis et remettre notre nation dans la bonne direction pour vivre à nouveau en paix et dans la prospérité ».

Nous devons faire tout ce que nous pouvons pour inciter nos membres à aller voter le 4 novembre prochain. Je n'ai de cesse de vous rappeler à chacun l'importance de ces élections prochaines. Nous ne pouvons vivre quatre autres années semblables aux huit années qui ont précédé. Ne vous laisser pas distraire ou désillusionner par des enjeux idéologiques qui ne concernent pas directement votre survie de tous les jours.

Vous devez vous attendre à des manœuvres de diversion, mais ne laisser pas ces tactiques faire pencher votre vote vers l'idéologique plutôt que le pratique. Je demande à chacun de vous de vous déplacer pour aller voter le jour des élections et de choisir le candidat dont l'agenda rejoint le mieux vos intérêts. Demandez à votre tour à vos confrères de travail et à vos familles de faire de même.

AVIS OFFICIEL

Le bureau général de l'IATSE tiendra sa réunion régulière du milieu de l'hiver au Sheraton Albuquerque Uptown, 2600 Louisiana Blvd., N.E., Albuquerque, Nouveau Mexique 87110 à partir de 10 h le lundi 26 janvier jusqu'au vendredi 30 janvier 2009 inclusivement. Tous les sujets soumis à l'attention du conseil doivent être acheminés au bureau général au plus tard quinze jours avant les réunions.

Les représentants des sections locales qui désirent assister à ces réunions doivent faire leurs réservations en appelant au département des résevations du Sheraton Albuquerque Uptown au 505-881-0000 ou au 800-252-7772. Le tarif de chambre d'invités pour l'IATSE est de 159 $ US (plus les taxes applicables) pour les chambres en occupation simple ou double. Pour obtenir ce tarif privilégié vous devez identifier votre affiliation à l'IATSE.

Vous pouvez effectuer vos réservations directement sur le site internet de l'IATSE. La date limite pour réserver est fixée au 25 décembre 2008.

Dans la vie, la seule constance, c'est le changement

Pour la première fois depuis très longtemps nos membres du Canada et des États Unis sont impliqués dans des campagnes électorales à peu près en même temps. Les Canadiens ont voté le 14 octobre et le 4 novembre ce sera au tour de nos confrères et consoeurs des États Unis d'aller voter et de faire entendre leur voix.

À chaque campagne électorale, nous finissons par être submergés de textes décrivant en détail la vision de chacun des candidats et de chaque partie. On ne peut échapper aux publicités à la télévision, dans les journaux et sur internet. Chaque élection nous amène des propositions de changement, mais il semble que cette année tous les candidats aient choisi ce thème comme élément majeur de leur campagne.

Avec l'intérêt sans cesse grandissant des médias envers le processus électoral, il semble que le « changement » soit partout. À New York c'est déjà l'automne et le changement de saison combiné à la campagne électorale m'a rappelé le fameux dicton ; « Dans la vie, la seule chose qui est constante c'est le changement ».

L'internationale ne vit pas dans une bulle à l'intérieur d'un monde en perpétuel changement. Nous relevons sans cesse des défis et nous devons évoluer et s'adapter pour continuer d'avoir du succès. Le changement ce n'est pas toujours facile, mais il faut l'accepter. Cette approche a d'ailleurs été la clef de notre succès et de notre survie depuis les cent-quinze dernières années. Il n'y a pas beaucoup de syndicats de nos jours avec une telle longévité.

Vous savez sans doute maintenant que nous avons vécu un changement au poste de président international. En effet, comme vous le verrez dans le compte rendu et les images de la dernière rencontre du bureau de direction générale à San Diego, Thomas C. Short s'est retiré à titre de président international après quatorze années passées à ce poste et il est maintenant devenu le président international émérite Short.

Le vice-président international Matthew D. Loeb à été choisi à l'unanimité par les membres du bureau de direction pour lui succéder et nous lui souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles fonctions. Le président Loeb est entièrement dévoué à notre cause depuis des années et j'ai hâte de travailler avec lui.

Pour bien des membres le président Short est le seul qu'ils aient connu et bien sûr, il leur manquera. Pour moi il n'était pas seulement un grand dirigeant, il était aussi un mentor et un ami et comme vous, je lui souhaite la meilleure des retraites car il l'a bien mérité.

La retraite du président international Thomas C. Short

Le président Thomas C.Short est impliqué activement dans l'IATSE depuis plus de quarante ans, et et il a passé vingt-et-une de ces années à titre de dirigeant élu. Le 31 juillet dernier, il soumettait sa lettre de démission au secrétaire trésorier général James B. Wood. Le président Short a précisé que sa décision n'était pas liée à des problèmes de santé ou à des motifs politiques. Il a a fait l'éloge des représentants actuels, il a affirmé sa grande confiance en eux et il a souligné la qualité de leur travail et de leur engagement. Sa décision de se retirer répond tout simplement à un désir de profiter de la vie et de faire l'expérience de plein de choses extraordinaires.

De ses nombreuses réalisations, il croit que la plus importante, est d'avoir formé un bureau général de direction, qu'il décrit comme étant le meilleur de l'histoire de l'Internationale. Le président Short se voit lui-même comme « le plus chanceux des hommes. Nous avons transformé complètement l'IA, et ce fut le résultat des efforts et de la collaboration de tous les membres ». Son fils Joe était présent à cette cérémonie ainsi que des invités surprises, ses deux filles Tammy et Tracy, cette dernière accompagnée par son mari Mark.

Au nom du bureau général de direction, le secrétaire trésorier général Wood a remis au président Short un lion en cristal de marque Steuben Glass et portant l'inscription suivante : « Le bureau général de direction de l'IATSE désire honorer le président international Thomas C. Short pour son courage, son dévouement et et ses réalisations extraordinaires ». Il a aussi mentionné la loyauté mutuelle qui existe entre le president Short et les membres du bureau général de direction.

Lors de cette rencontre, des dirigeants de la DGA (Guilde des directeurs de l'Amérique) et de l'AFTRA étaient présents ainsi que des représentants de plusieurs sections locales des États Unis et du Canada. Les sections locales du Canada ont pour leur part remis au président Short un forfait de pêche en haute mer dans le nord de la Colombie britannique (notre photo).

DOCUMENTS 2009

À la fin de novembre, les documents pour l'année 2009 seront acheminés aux sections locales qui auront soumis leur troisième rapport trimestriel pour l'année 2008 et qui auront fait l'acquisition du nombre requis de timbres per capita.

Le nombre de timbres per capita requis est égal au nombre de membres qui figurent sur les premier et deuxième rapports trimestriel de 2008 auquel on additionne deux fois le nombre de membres figurant sur le troisième rapport trimestriel 2008 (ce qui permet d'estimer le nombre de membres qui seront inscrits sur le quatrième rapport de l'année). Lorsque que le quatrième rapport trimestriel sera soumis en janvier, des ajustements seront apportés si nécessaire au compte de chacune des sections locales.

CHÈQUES DE VACANCES

Le bureau général de l'IATSE reçoit un nombre important d'appels au sujet des chèques de vacances.

Le fond national de vacances reçoit les contributions au nom des participants et les chèques sont postés à des adresses qui sont vérifiées. Si vous n'avez pas reçu votre chèque de vacance contactez s'il vous plaît le bureau du fond national de vacances. Une vérification de votre identité pourra vous être demandée avant qu'un chèque ne soit produit.

L'élection du président international Matthew D. Loeb

Le bureau général de direction a tenu une réunion spéciale où les dirigeants ont voté à l'unanimité en faveur du vice président international Matthew D. Loeb pour qu'il occupe le poste de président international devenu vacant suite au retrait de Thomas C. Short.

Le vice-président international et directeur des affaires canadiennes John Lewis, le vice-président international Damien Petti, l'assistant du président Sean McGuire, les représentants internationaux Julia Neville, Barny Haines et Paul Taylor, de même que le représentant spécial Rick Perotto, le délégué au CTC Donald K. Ramsden et le conseiller juridique canadien Bernard Fishbein ont présenté au Bureau général de direction ce rapport sur les récents développements au Canada depuis la dernière rencontre.

Le représentant international Barny Haines a aidé la section locale 63 (Winnipeg) à renégocier l'entente collective avec Q1 Production Technologies. Ces négociations qui ont été retardées suite aux difficultés financières de l'employeur. Finalement, une entente d'un an a été signée. L'Internationale a aussi assisté la section locale dans ses efforts pour syndiquer le Manitoba Theatre for Young People. Une requête d'accréditation a été déposée et la cause est maintenant devant le bureau des relations de travail du Manitoba.

La représentante internationale Julia Neville et l'assistant du président Sean McGuire ont été nommés pour assister la section locale 118 (Vancouver) dans des négociations avec la ville de Vancouver visant les salles Queen Elizabeth, Playhouse et Orpheum Theatres. Les négociations sont terminées et une entente collective améliorée a été signée.

Avec l'aide de l'Internationale, la première entente collective entre la section locale 129 (Hamilton/Brantford) et le Sanderson Centre for the Performing Arts à Brantford a été renouvelée avec succès.

La juridiction de la section locale 173 (projectionnistes) couvre tout l'Ontario et cette section a des contrats à Stratford, à London, à Hamilton et à Ottawa, de même qu'à Toronto. Après avoir décidé de fusionner la section locale, la représentante internationale Christie Greenlaw a aidé cette dernière à négocier des ententes de fusion avec la section locale 58 (Toronto) et aussi avec les sections locales 105 (London), 357 (Kitchener) et 471 (Ottawa). Les membres des sections locales concernées ont accepté les ententes, et suite à l'approbation du président international, la fusion est entrée en vigueur le 31 juillet 2008.

Aidée par l'Internationale, la section locale 262 a réussi à syndiquer le théâtre AMC au Forum de Montréal. Cependant, les négociations traînent en longueur et le recours à l'arbitrage pour décréter un premier contrat semble imminent. Aussi, malgré une aide substantielle de l'Internationale, une requête d'accréditation visant le cinéma de la banque Scotia (un vaste multiplex opéré par Cineplex) a échoué lorsque la section locale a perdu le vote de représentativité.

En 2007, un gouvernement conservateur a été élu dans la province de la Saskatchewan, et son attitude hostile envers les travailleurs se fait déjà sentir. L'un des premiers gestes de ce gouvernement a été d'éliminer tous les co-dirigeants du bureau des relations de travail de la Saskatchewan et d'amender les lois du travail existantes d'une manière très négative. Le 18 janvier dernier, l'Internationale a aidé la section locale 295 (Régina) à préparer une requête d'accréditation pour représenter un groupe d'employés de production travaillant au Partners in Motion Picture Inc. Auparavant, les parties auraient été entendues dans les 20 jours suivant la réception de la requête afin d'étudier les objections de l'employeur. Ce n'est que récemment, que le bureau des relations de travail convoquait une rencontre pour octobre. Ce délai inconcevable risque d'être fatal pour la procédure d'accréditation.

Avec l'aide du vice président international Tim Magee, la section locale 580 (Windsor) a fourni les services des techniciens de scène pour le montage et la présentation de la Red Bull Air Race devant plus de 750 000 spectateurs américains et canadiens en juin dernier. Cette course était la troisième d'une série internationale de dix courses et c'était la première fois qu'une telle compétition avait lieu au dessus des frontières de deux pays.

La section locale 669 (cameramen de l'Ouest du Canada) est privée d'agent d'affaires depuis quelques mois et les représentants internationaux Barny Haines et Julia Neville l'ont aidé à compléter une convention collective visant la production à petit budget *Rabbit Falls* qui est réalisée à Saskatoon. Ce contrat améliorera la position stratégique de la section locale dans cette province. Un nouvel agent d'affaire a été embauché et il assumera bientôt l'ensemble de ses fonctions.

La section locale 822 (Toronto) a récemment conclu des négociations avec Live Nation et elle a signé une entente au Molson Amphitheatre, l'une des plus importantes salles de concert de Toronto. Après des négociations difficiles, la menace de recourir à l'arbitrage en se référant au contrat de la section locale pour l'ensemble de la ville a provoqué l'acceptation d'un contrat de travail intéressant pour cet amphithéâtre, que Live Nation vient tout juste d'acquérir des mains de House of Blues. Pendant les négociations, l'employeur prétendait que l'endroit n'offrirait que un ou deux appels pour des habilleurs dans une année. C'est plutôt huit appels de travail de treize heures pour des habilleurs qui ont été logés à la section locale lors des quatre premiers jours suivant l'entente. Le dépôt d'une requête d'accréditation au bureau des relations de travail de l'Ontario en juin dernier a permis à la section locale d'obtenir une seconde victoire lorsqu'une entente de reconnaissance syndicale volontaire a été signée en faveur des habilleurs, des coiffeurs et des maquilleurs travaillant au St. Lawrence Centre for the Performing Arts. De même, la section locale s'est entendue avec Dancap, un important nouveau producteur de théâtre à Toronto, qui présente des productions de Broadway en tournée. L'entente inclue toutes les productions de Dancap dans tous les théâtres ; même dans certains qui, autrement, n'ont pas d'entente avec la section locale.

L'Internationale croise toujours le fer avec le CFTPA, l'association d'employeurs qui représente les producteurs canadiens. Quoiqu'elle prétende vouloir conclure des ententes collectives avec l'IATSE, le CFTPA n'oblige pas ses membres à les respecter. Il en résulte que ces ententes sont tout juste utilisées comme point de départ pour d'autres négociations avec des membres individuels du CFTPA qui peuvent choisir de signer ou non. l'IATSE a donc résisté aux offres de négociations du CFTPA tant que les membres de cette organisation n'auront pas l'obligation ferme de respecter les ententes négociées et tant que ces ententes n'accorderont pas la juridiction exclusive à l'IATSE pour tout le Canada. Dernièrement, l'IATSE a résisté à de telles propositions du CFTPA en Saskatchewan et en Alberta (où le CFTPA a effectué des pressions sur le gouvernement pour qu'il intervienne ; ce dernier a préféré s'abstenir jusqu'à maintenant).

En mars 2007 l'Internationale avait déposé une requête d'accréditation visant les employés de scène du Casino Niagara aux chutes Niagara. Après le vote de représentation, les boîtes de scrutins sont demeurées scellées suite à des objections de l'employeur. Pendant que les négociations étaient toujours en suspend, le bureau des relations de travail a pris une décision le 3 juillet 2008 au sujet de l'éligibilité de certains individus. Ce geste a eu pour effet de faire lever les scellés sur les boîtes et de procéder au décompte. Toutefois, l'employeur a par la suite demandé au bureau des ralations de travail de reconsidérer cette décision et le bureau a retardé le décompte des votes, le temps de déterminer si la décision du 3 juillet doit être réévaluée.

Les vice présidents internationaux Lewis et Petti et le délégué du CLC Donald Ramsden ont représenté l'IATSE à la 25e convention constitutionnelle du Congrès du travail du Canada à Toronto en mai 2008. Il y a eu un débat à propos de la pertinence du CLC et de son financement en tant qu'entité nationale alors qu'il y a déjà les conseils du travail des provinces et des districts (la juridiction

Matthew D. Loeb, directeur du département de production cinématographique et télévisuelle/ et maintenant président international, a remercié le président Short pour avoir tracé la voie de l'avenir. Il a affirmé que nous allions survivre et réussir dans l'avenir si nous continuons dans la même voix. Après avoir passé en revue la constitution de l'IA il constate que cette voix est clairement définie au début du paragraphe sur les buts de l'organisation ; « s'accomplir par la syndicalisation et par les efforts de tous ».

Le président émérite Short a ensuite assermenté le président Loeb.

première sur la législation des relations de travail au Canada est provinciale et non fédérale). Le bureau de direction du CLC s'est engagé à étudier la situation et à présenter le résultat de ses recherches à la prochaine convention du CLC en 2011. Par ailleurs, il n'y aura pas d'augmentation des per capita du CLC pour les trois prochaines années et les dirigeants actuels du CLC ont tous été réélus par acclamation. Toutefois, certains débats importants relatifs à la négociation collective, à la réforme des lois du travail et aux stratégies de syndicalisation ont été retirées de l'ordre du jour suite à un débat d'une durée disproportionnée à propos de l'activisme social.

Le gouvernement fédéral a introduit des règlements pour encadrer la loi sur le lobbying, qui est entrée en vigueur le 1er juillet 2008; des règlements qui s'appliquent aussi aux syndicats. En résumé, des enregistrement et des rapports mensuels seront requis si les activités de lobbying comptent pour 20% ou plus du travail mensuel d'une personne. Ce rapport doit spécifier tout « entente de communication verbale » avec des personnes qui travaillent dans un bureau public du fédéral. Les amendes prévues pour non conformité à ces règlements sont importantes et le le bureau canadien va surveiller de près la marche à suivre pour interpréter correctement ces directives.

La représentante internationale Julia Neville est chargée de s'occuper des Jeux olympiques d'hiver qui se tiendront à Vancouver et à Whistler, en Colombie britannique en 2010. Ces jeux représentent une source potentielle de travail énorme pour les membres de l'IATSE. La représentante Neville va coordonner les efforts des sections locales 118,168,669 et 891 et des rencontres sont en préparation avec les diffuseurs.

Bien qu'à un degré moindre par rapport aux États Unis, plusieurs sections locales canadiennes éprouvent des difficultés à offrir des plans de santé complémentaires à leurs membres. L'Internationale va travailler avec les districts 11 et 12 afin de mettre sur pied un groupe de travail ad hoc qui vérifiera de quelle façon les sections locales offrent présentement ces plans de santé. Les services d'un consultant en avantages sociaux ont été retenus et ce dernier travaillera avec le comité pour élaborer des recommandations qui aideront les sections locales à offrir des plans de santé complémentaires à des coûts raisonnables.

Encore une fois, le président Short à félicité les représentants canadiens pour tout ces progrès.

NOUVELLES DE LA SECTION LOCALE 514 PRÉSENTÉES
À LA RÉUNION GÉNÉRALE DU BUREAU DE DIRECTION DE L'IATSE

Le vice président international et le directeur des affaires canadiennes John Lewis, l'assistant du président Sean McGuire et l'agent d'affaire de la section locale 514 Michel Charron ont présenté un rapport au bureau général à propos de FADA Construction. FADA est une compagnie québécoise de fabrication de décors qui a été accréditée en premier par la section locale 262 (Montréal/ projectionnistes et personnel d'accueil). Par la suite, la section locale 514 a obtenu une charte de l'IA et elle s'est développée de façon importante au Québec. La section locale 514 a alors syndiqué les autres grosses compagnies de fabrication de décors au Québec. Conséquemment, le président international a jugé qu'il était dans le meilleur intérêt des employés de FADA de rejoindre les autres employés de construction de décors représentés par la section locale 514 et il a décrété le transfert du droit de négocier entre les deux sections locales. Toutefois, comme le code du travail du Québec ne permet pas le transfert volontaire du droit de négocier, la section locale 514 a déposé, avec l'accord de toutes les parties impliquées, une requête d'accréditation pour faire annuler celle de la section locale 262 et le nouveau certificat a été émis en mai 2008. Depuis, une entente collective a aussi été signée. Maintenant, toutes les principales compagnies de construction de décors du Québec oeuvrent sous la juridiction de l'IATSE et c'est aussi vrai pour les productions qui ne sont pas couvertes par des ententes IATSE.

LA LOI 90

Le vice président international et directeur des affaires canadiennes John Lewis, l'agent d'affaire de la section locale 514 Michel Charron, le président de la section locale 667 Ciaran Copelin, l'agent d'affaire Richard Perotto et le directeur administratif Christian Lemay ont présenté un compte rendu sur le projet de loi 90.

En mai dernier, presque deux ans après décision du gouvernement du Québec d'intervenir dans le dossier, une entente s'est concrétisée entre l'IATSE et le syndicat rival québécois AQTIS pour reconnaître l'IATSE dans la législation et tracer les grandes lignes d'un retour à la paix sociale pour cette industrie du Québec. L'essentiel de l'entente a ensuite été incorporé au projet de loi 90 qui a été déposée à l'Assemblée nationale du Québec. Cette loi devait mettre fin à la juridiction de la Commission sur le statut de l'artiste dans l'industrie du cinéma pour la transférer au bureau des relations de travail du Québec. Cette loi devait aussi tracer la limite entre les juridictions de l'IATSE et de l'AQTIS. En résumé, toutes les productions américaines produites et financées par les studios et leurs compagnies affiliées reviendraient à la juridiction de l'IATSE de même que les productions américaines indépendantes, à partir d'un certain budget. Il y aurait un seul plan de santé commun à tous les techniciens et une seule agence de formation pour administrer la taxe sur la formation.

Toutefois, craignant que la loi n'étende la juridiction de l'AQTIS au delà de celle qui lui avait été conférée par la loi sur le statut de l'artiste, une opposition inattendue du milieu des commerciaux et de la vidéo s'est fait sentir et elle a incité le gouvernement à retirer le projet de loi. Le gouvernement proposait maintenant une loi virtuellement identique à la première à l'exception du niveau de budget qui était dramatiquement haussé pour accroître la juridiction de l'AQTIS. L'IATSE a signifié clairement qu'elle n'accepterait pas ces nouvelles évaluations. Les studios sont aussi maintenant impliqués dans le processus de médiation et ils ont aussi indiqué que les chiffres proposés pour les budgets posaient un problème. Il reste à savoir si le gouvernement ira de l'avant avec cette loi. Pendant ce temps les sections locales 514 et 667 considèrent qu'une entente a quand même été signée en mai dernier et elles se préparent à la respecter. À cette fin, les sections locales sont à mettre sur pied un seul et unique programme de soins de santé complémentaire.

BUREAU GÉNÉRAL

MATTHEW D. LOEB
Président international

JAMES B. WOOD
Secrétaire trésorier général
1430 Broadway 20th Floor
New York, NY 10018
Tél. : 212 730-1770
TWX : 443 062 Fax : 212 921-7699

> > Bureau Canadien
JOHN M. LEWIS
13e Vice-Président international
Directeur des affaires canadiennes
22, St-Joseph Street
Toronto, ONT, M4Y 1J9
Tél. : 416 362-3569
Fax : 416 362-3483

> > Secrétaire du 11e district
CHERYL BATULIS
54 Baycroft Lane, Aurora
Ontario, L4G 4R2
Tél. : 905 726-8668
Fax : 905 713-1496
iatsedistrict11@sympatico.ca

COMMENT REJOINDRE LES SECTIONS LOCALES DU QUÉBEC

> > Section locale 56 Montréal
DANIEL DESJARDINS
Secrétaire archiviste
3414, avenue du Parc, bureau 320
Montréal, QC, H2X 2H5
Tél. : 514 844-7233
Fax : 514 844-5846

> > Section locale 262 Montréal
GILLES CÖTÉ
Secrétaire archiviste
3173, rue St-Jacques, Bureau E
Montréal, QC, H4C 1G7
Tél. : 514 937-6855
Fax : 514 846-0165

>> Section locale 514 Montréal
CLAUDE RAINVILLE
705 rue Bourget, bureau 201
Montréal, QC, H4C 2M6
Tél. : 514-937-7668
Fax : 514-937-3592

>> Section locale 667 Montréal
CHRISTIAN LEMAY
705 rue Bourget, bureau 201
Montréal, QC, H4C 2M6
Tél. : 514-937-3667
Fax : 514-937-3592

> > Section locale 523 Québec
ROBERT MASSON
2700, rue Jean-Perrin
Bureau 490
Québec, QC, G2C 1S9
Tél. : 418-847-6335

> > Section locale 863 Montréal
MAUD BERGERON
390, Des Hirondelles
Beloeil, QC, J3G 6G9
Tél. : 514 944-2673

POUR REJOINDRE L'ÉDITEUR
ROBERT CHARBONNEAU
142, rue des Madelinots
Québec, QC, G2M 1P8
bobcharbonneau@videotron.ca